

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 26 juin 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut.

CE-20240626-2264

ACTE DE SERVITUDE CONSENTIE PAR LA VILLE - BELL CANADA ET HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de consentir à Bell Canada et Hydro-Québec, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, pour la somme de 2 800 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 636 611 du cadastre du Québec, occupant une superficie approximative de 40 mètres carrés, l'assiette de cette servitude étant montrée au plan préparé par Hydro-Québec le 22 décembre 2023 sous le numéro DCL-23268475_67312538/1856, les frais notariés étant à la charge des requérants;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-2997)

Les discussions sur le point 14.2 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240626-2265

AUTORISATION - PROJET-PILOTE - UTILISATION DE BARBECUES PERSONNELS - PARCS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE le pouvoir d'autoriser l'allumage de feux dans des endroits spécialement aménagés des parcs de la Ville est délégué au comité exécutif par l'article 6.13 du Règlement numéro L-4510 concernant l'ordre, la sécurité ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des parcs municipaux;

ATTENDU QUE pour la saison estivale de l'année 2024, il est souhaitable de mettre en oeuvre un projet-pilote d'utilisation, sous



certaines conditions, de barbecues dans les aires de pique-nique situées dans certains parcs de la Ville et spécialement identifiées à cette fin;

ATTENDU QU'il est souhaité que les utilisateurs de barbecues aient à portée de la main leur propre extincteur afin de pouvoir agir rapidement en cas de début d'incendie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser, du 21 juin au 31 octobre 2024, l'utilisation de barbecues personnels dans certains parcs lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- 1) le barbecue fonctionne au propane, au butane ou au charbon;
- 2) le barbecue est muni, le cas échéant, d'une bonbonne dont la capacité est de 20 lbs ou moins;
- 3) pendant toute la durée de l'utilisation, l'utilisateur a à portée de main un extincteur fonctionnel de type ABC, d'un minimum de 2,5 lbs;
- 4) l'utilisation est effectuée dans une aire de pique-nique spécialement identifiée de l'un des parcs suivants, pendant les heures d'ouverture:
 - a) parc du Moulin;
 - b) centre de la nature;
 - c) parc Rosaire-Gauthier;
 - d) parc Bernard-Landry;
 - e) parc Chopin;
 - f) parc des Coccinelles;
 - g) parc Berthiaume-du-Tremblay;
 - h) parc Légaré;
 - i) parc Jolibourg;
 - j) parc Champfleury;
 - k) parc des Saules;
 - l) parc Prévost;
- 5) après l'utilisation, les cendres provenant des barbecues au charbon sont versées dans le réceptacle spécialement identifié à cette fin.

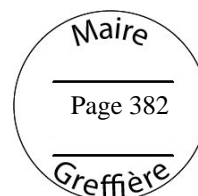
(SD-2024-3215)

CE-20240626-2266

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
NOMINATIONS - COMITÉ FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler les nominations de MM. Didier Fleury et François Hembert ainsi que Mmes Louise Hodder et Jeanne Bugnon, à titre de membres indépendants au sein du Comité



Fonds d'économie sociale, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;

de renouveler la nomination de M. Didier Fleury à titre de président du Comité Fonds d'économie sociale, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2024-3368)

CE-20240626-2267

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Complexe Multi-Sports de Laval inc.;
La Chambre de commerce et d'industrie de Laval;
Théâtre Incliné inc.

(SD-2024-3373)

CE-20240626-2268

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 12 juin 2024 à 9 h.

(SD-2024-3151)

CE-20240626-2269

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 12 juin 2024 à 9 h 12.

(SD-2024-3151)

CE-20240626-2270

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un architecte de solutions pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «50-00055 - Stationnement dynamique - Volet TI», au montant de 70 850,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 10.

(CT:1800349)
(SD-2024-2633)

CE-20240626-2271

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «27-00003 Transformation numérique - GPD», au montant de 100 277,66 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.

(CT:1804249)
(SD-2024-3129)

CE-20240626-2272

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 20 mai et du 19 juin 2024 concernant des déboursés de 15 784 778,94 \$.

(SD-2024-3405)

CE-20240626-2273

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2370

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2370, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'un dôme pour l'observation, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Ash Manufacturing Company
188 226,72 \$.



(CT:1797989)
(SD-2024-2300)

CE-20240626-2274

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-2370

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 189 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1797989)
(SD-2024-2300)

CE-20240626-2275

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2447

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2447, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'un stockage en réseau (NAS) Synology HD6500 haute capacité, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Quadbridge inc.
116 411,61 \$.

(CT:1801526)
(SD-2024-2776)

CE-20240626-2276

DÉPENSES - REGLEMENT L-12982-F - CONTRAT DOS-2447

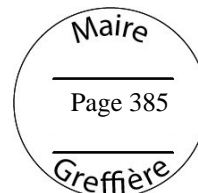
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 95 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1801526)
(SD-2024-2776)

CE-20240626-2277

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2292



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2292, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de compteurs d'eau de différents diamètres, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Compteurs d'eau du Québec (Labrecque Langlois inc.)
lot 1
683 001,53 \$;

Les Compteurs Lecomte ltée
lot 2
644 736,87 \$.

(CT:1801686)
(SD-2024-2795)

Les discussions sur le point 36.4 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240626-2278

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2439

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation de caméras au garage municipal;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2871)

CE-20240626-2279

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2252

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2252, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien ménager du Complexe aquatique et du Centre sportif Honoré-Mercier, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:



Services d'entretien ménager Vimont inc.
lot 1
1 514 738,14 \$;

Service d'entretien Globel (4182901 Canada inc.)
lot 2
211 255,07 \$.

(CT:1802278)
(SD-2024-2878)

CE-20240626-2280

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2125

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2915)

CE-20240626-2281

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1723

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1723, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour un contrat à exécution sur demande pour les services professionnels d'une agence intégrée en communications et marketing, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tam-Tam Publicité inc.
1 208 387,25 \$.

(CT:1802885)
(SD-2024-2951)



CE-20240626-2282

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2409

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des contrats à exécution sur demande pour les services professionnels dans les domaines des technologies de l'information;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-2962)

Les discussions sur le point 36.10 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240626-2283

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2390

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2390, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un espace multisports aux parcs René-Patenaude et Kennedy, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Promovert Aménagement
363 608,44 \$.

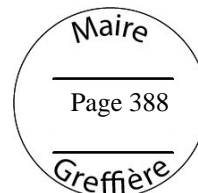
(CT:1803847)
(SD-2024-3074)

CE-20240626-2284

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2390

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Promovert Aménagement pour les travaux d'aménagement d'un espace multisports aux parcs René-Patenaude et Kennedy, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;



d'autoriser Stantec Experts-Conseils Itée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 13 372,05 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2390 par le conseil municipal.

(CT:1803847)
(SD-2024-3074)

CE-20240626-2285

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-2390

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 382 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2390 par le conseil municipal.

(CT:1803847)
(SD-2024-3074)

CE-20240626-2286

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2480

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

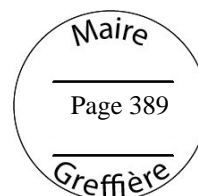
de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de transport de neige et de glace avec opérateur, années 2024-2027;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3076)

CE-20240626-2287

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2459



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de transport des matières résiduelles en camion semi-remorque de 53 pieds;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3114)

CE-20240626-2288

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2399**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2399, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Élane, Maria et les boulevards des Laurentides, des Prairies, Samson, Marc-Aurèle-Fortin et des Oiseaux ainsi que la rue Marconi et le Complexe aquatique de Laval, pour une période de 14 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Uniroc Construction inc.
2 039 720,35 \$.

(CT:1804334)
(SD-2024-3142)

CE-20240626-2289

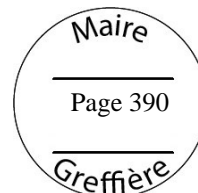
**DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2399**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Uniroc Construction inc. pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Élane, Maria et les boulevards des Laurentides, des Prairies, Samson, Marc-Aurèle-Fortin et des Oiseaux ainsi que la rue Marconi et le Complexe aquatique de Laval, et ce, sur réception des documents exigés à l'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer la surveillance durant la réalisation desdits travaux, au montant de 91 842,03 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



OS-SP-30070, lot 3;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 86 747,14 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2399 par le conseil municipal.

(CT:1804334)
(SD-2024-3142)

CE-20240626-2290

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT DOS-2399

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec via le ministre des Finances, au montant estimé de 4 562 \$, dans le cadre du contrat DOS-2399 pour les travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Élane, Maria et les boulevards des Laurentides, des Prairies, Samson, Marc-Aurèle-Fortin et des Oiseaux ainsi que la rue Marconi et le Complexe aquatique de Laval, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1804334)
(SD-2024-3142)

CE-20240626-2291

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12979-F - CONTRAT DOS-2399

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12979-F, un montant de 2 255 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2399 par le conseil municipal.

(CT:1804334)
(SD-2024-3142)

CE-20240626-2292

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1973



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1973, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les ententes-cadres de services professionnels en ingénierie pour les projets de décarbonation, d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et pour divers projets de construction et de rénovation, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Martin Roy et Associés inc.
lot 1
4 599 000 \$;

MLC Associés inc.
lot 2
3 449 250 \$;

de rejeter les soumissions reçues pour le lot 3 et d'annuler le lot 3 dudit contrat.

(CT:1804668)
(SD-2024-3182)

CE-20240626-2293

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2461

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2461, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de captage 3D par photogrammétrie de fossés sur le territoire agricole lavallois, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Trifide inc.
27 877,24 \$.

(CT:1804836)
(SD-2024-3207)

CE-20240626-2294

**DÉPENSES - FONDS POUR LE REMEMBREMENT AGRICOLE
- CONTRAT DOS-2461**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 25 456 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2461 pour le service de captage 3D par photogrammétrie de fossés sur le territoire agricole



lavallois, et ce, pris à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole.

(CT:1804836)
(SD-2024-3207)

CE-20240626-2295

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-
975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre des contrats à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information, prévus au contrat DOS-975, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires au montant de 620 865 \$ à Cofomo inc. pour le lot 2, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 17 mai 2024 joint au sommaire décisionnel;

des quantités supplémentaires au montant de 1 378 550,25 \$ à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. pour le lot 4, dont le détail apparaît au rapport du Service de l'innovation et des technologies daté du 6 mai 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1804944)
(SD-2024-3220)

CE-20240626-2296

OCTROI - CONTRAT DOS-2514

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2514, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un designer UI pour un accompagnement stratégique et des productions de maquettes UI, pour une période approximative de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Pauline Moulay
144 868,50 \$.

(CT:1804945)
(SD-2024-3221)

CE-20240626-2297

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2479



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les travaux de rénovation pour les bureaux de la division gestion des véhicules et équipements et du Service des travaux publics situés au 2550, boulevard Industriel;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-3260)

CE-20240626-2298

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
CRÉDITS - CONTRAT DOS-1360**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits au montant de 478 296 \$ à Pre Labs inc., requis pour défrayer le coût d'acquisition de 200 vestes pare-balle pour le Service de police, dans le cadre du contrat DOS-1360 pour l'acquisition d'équipements de protections balistiques.

(CT:1800570)
(SD-2024-2660)

CE-20240626-2299

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12983-F - CONTRAT DOS-1360

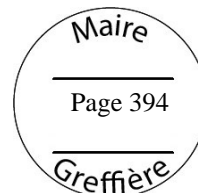
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12983-F, un montant de 436 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits requis pour le contrat DOS-1360 par le conseil municipal.

(CT:1800570)
(SD-2024-2660)

CE-20240626-2300

**APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE -
LOISIRS SAINT-FRANÇOIS DE LAVAL**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention relative à l'octroi d'une aide financière au montant de 10 000 \$ à intervenir entre Ville de Laval et Loisirs Saint-François de Laval, dont la demande a été approuvée par le comité Fonds Entrepreneuriat Collectif le 9 avril 2024;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique ou le chef de division services aux entreprises à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1794363)
(SD-2024-1762)

CE-20240626-2301

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, le représentant, l'occupant ou le locataire du lot 1 443 139 du cadastre du Québec, situé aux 338-348, 85e Avenue, concernant les contraventions au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-3367)

Les discussions sur le point 43.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240626-2302

**REMPLACEMENT CADASTRAL - 9488-4616 QUÉBEC INC. -
PN-2023-0207**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 662 400 \$.

(SD-2024-3146)

CE-20240626-2303

REMPLACEMENT CADASTRAL - 3103-8607 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément à l'article 3.4.6 du Règlement de lotissement numéro L-9500, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 248 200 \$.

(SD-2024-3296)

CE-20240626-2304

RÉSOLUTION AMENDÉE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉ - 4061004 CANADA INC.

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240605-2054, le comité exécutif acceptait la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0235 de 4061004 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur le lot 1 637 927 du cadastre du Québec, et ce, malgré la recommandation défavorable du Service de l'urbanisme et du Comité consultatif d'urbanisme, conformément à la résolution CCU-2024-80;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender la résolution afin de modifier l'argumentaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240605-2054 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2022-0235 de 4061004 Canada inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur le lot 1 637 927 du cadastre du Québec, et ce, considérant les points jugés favorables suivants:

le comité exécutif retient le point jugé favorable à l'effet que la hauteur du bâtiment s'insère facilement dans le milieu environnant. Ainsi, le comité juge que l'envergure du projet entraîne un impact faible et acceptable sur le milieu d'insertion;

le comité exécutif accepte la position du requérant à l'effet qu'il a «répondu à cet élément formulé par la Ville afin de rencontrer tant une harmonie avec les bâtiments voisins qu'une conformité à la réglementation municipale»;

le comité exécutif estime que le gabarit et l'architecture du projet contribuent de manière acceptable à son insertion dans un contexte de centre-ville, tout en entraînant un impact faible sur les bâtiments avoisinants, dont l'école située au nord;

le comité exécutif considère également, dans sa décision, les objectifs de densification du centre-ville, les besoins importants en matière d'habitation dans le secteur, les modifications consenties par le requérant en bonifiant le projet en réponse aux exigences mentionnées par la Ville et les points jugés favorables par le Service de l'urbanisme.».

(SD-2024-3448)

CE-20240626-2305

RÉSOLUTION AMENDÉE - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA REFUSÉE - IMMEUBLES VILENA INC.

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240605-2055, le comité exécutif refusait la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale PI-2023-0004 des Immeubles Vilena inc., propriétaire, à l'effet de permettre le lotissement et la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 8 étages sur les lots 1 642 078, 1 642 081, 1 642 086, 1 642 089, 1 642 091, 1 642 093, 1 642 114, une partie du lot 1 642 129, 1 642 130, une partie du lot 1 642 132 et une partie du lot 1 642 134 (lot projeté 6 551 557) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du comité consultatif d'urbanisme CCU-2024-81;

ATTENDU QU'il y aurait lieu d'ajouter les points jugés défavorables par le comité exécutif;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'amender la résolution CE-20240605-2055 afin d'y ajouter l'argumentaire du comité exécutif suivant:

«la décision du comité exécutif est motivée par les points jugés défavorables à la suite de l'analyse du Service de l'urbanisme et de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), notamment au regard des critères suivants:

lotissement n'optimisant pas le développement d'îlots et ne faisant pas preuve d'un souci d'aménagement logique;

implantation ne respectant pas les alignements existants, ne limitant pas le déboisement et ne préservant pas la majorité de la végétation existante;

architecture ne présentant que peu de caractéristiques contribuant à l'intégration au secteur (morcellement et articulation volumétrique, rappel du grain bâti existant, rythme et dynamisme des façades, intégration des balcons, etc.)».

(SD-2024-3454)



CE-20240626-2306

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'une signalisation de stationnement interdit du côté ouest de la place Georges-Dor, sur une distance de 20 mètres, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/142 préparés par le Service de l'ingénierie le 29 avril 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-2920)

CE-20240626-2307

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 26 466,10 \$, requis pour défrayer le coût des services de laboratoire de Stantec Experts-Conseils ltée, prévus au contrat DOS-332 en lien avec les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage.

(CT:1803236)
(SD-2024-2995)

CE-20240626-2308

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 24 168 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des honoraires supplémentaires de Stantec Experts-Conseils ltée requis défrayer le coût des services de laboratoire prévus au contrat DOS-332 en lien avec les travaux de réhabilitation de 8 ouvrages de surverses et stations de pompage, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau.

(CT:1803236)
(SD-2024-2995)



CE-20240626-2309

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 63 701,90 \$ requis pour défrayer le coût des services professionnels d'ingénieurs-conseils de Shellex Groupe Conseil inc. en lien avec les travaux de remplacement de la glissière et du trottoir au-dessus du mur longeant la rue du Barrage, prévus au contrat DOS-482, Règlement L-12811-F.

(CT:1804971)
(SD-2024-3227)

CE-20240626-2310

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12811-F - CONTRAT DOS-482

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12811-F, un montant de 58 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT 1804971)
(SD-2024-3227)

CE-20240626-2311

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - HONORAIRES
SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29222**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant 188 303,35 \$ à AtkinsRéalisis inc. pour défrayer le coût des services d'ingénieurs-conseils en lien avec les travaux de remplacement et l'ajout d'infrastructures municipales sur l'avenue Ampère, entre les boulevards de la Concorde et Cartier, ainsi que sur une partie des rues de Clairvaux, Léo-Lacombe, de Noirmoutier, Chartres, François-Souillard, Branly et le boulevard Robin, prévus au contrat OS-SP-29222, dans le cadre du projet urbain structurant Concorde, Règlement L-12740.

(CT:1805174)
(SD-2024-3261)

CE-20240626-2312

**RAPPORT FINAL - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES - CONTRAT DOS-1488**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport final de reddition de comptes du Service des immeubles, parcs et espaces publics en date du 11 juin 2024 en lien avec le contrat DOS-1488 pour les travaux mécaniques à la berge du Garrot, lequel rapport fait état du montant final du coût des travaux incluant les contingences dépensées.

(SD-2024-3375)

CE-20240626-2313

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
BUDGÉTAIRES - ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser une dépense au montant de 724 448,85 \$ pour l'acquisition de bacs requise dans le cadre de l'automatisation des collectes et d'implantation du service de collecte des matières organiques, phase II, en lien avec le contrat DOS-1949 concernant l'acquisition et le service de maintenance des bacs de la Ville.

(CT:1805583)
(SD-2024-3009)

CE-20240626-2314

**DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT
COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-1949**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 661 520 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'acquisition de bacs dans le cadre de l'automatisation des collectes et d'implantation du service de collecte des matières organiques, phase II, en lien avec le contrat DOS-1949 concernant l'acquisition et le service de maintenance des bacs de la Ville, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits par le conseil municipal.

(CT:1805583)
(SD-2024-3009)

CE-20240626-2315

**APPROBATION - CONVENTION DE FINANCEMENT -
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la convention de financement à intervenir entre la Communauté métropolitaine de Montréal et la Ville de Laval pour le projet d'aménagement d'un pavillon d'accueil au bois de l'Équerre, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, phase II, au montant de 6 676 259 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-3174)

CE-20240626-2316

PROTOCOLE D'ENTENTE - PERSPECTIVE CARRIÈRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et Perspective Carrière concernant le versement d'une subvention maximale de 93 555 \$ pour la réalisation du projet «Service d'accueil personnalisé pour les personnes immigrantes en situation de vulnérabilité», dans le cadre du Fonds régions et ruralité volet 2;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1803744)
(SD-2024-3065)

CE-20240626-2317

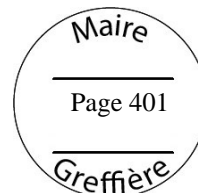
APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'IMMEUBLES POUR LA RÉALISATION D'OEUVRES D'ART - BRICOLEURS DU CARTIER INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeubles pour la réalisation d'oeuvres d'art à intervenir entre la Ville de Laval et les Bricoleurs du Cartier inc. autorisant la Ville à réaliser une oeuvre d'art mural à ses frais sur le mur préalablement identifié à la convention, dans le cadre du projet «Le boulevard Cartier se refait une beauté»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-3213)



CE-20240626-2318

APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET
D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'IMMEUBLES POUR LA
RÉALISATION D'OEUVRES D'ART - 9140-2115 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeubles pour la réalisation d'oeuvres d'art à intervenir entre Ville de Laval et 9140-2115 Québec inc. autorisant la Ville à réaliser une oeuvre d'art mural à ses frais sur le mur préalablement identifié à la convention, dans le cadre du projet «Le boulevard Cartier se refait une beauté»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-3213)

CE-20240626-2319

APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET
D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'IMMEUBLES POUR LA
RÉALISATION D'OEUVRES D'ART - GESTION IGAMM INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeubles pour la réalisation d'oeuvres d'art à intervenir entre Ville de Laval et Gestion Igamm inc. autorisant la Ville à réaliser 2 oeuvres d'art mural à ses frais sur les murs préalablement identifiés à la convention, dans le cadre du projet «Le boulevard Cartier se refait une beauté»,

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

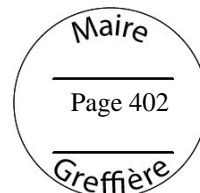
(SD-2024-3213)

CE-20240626-2320

APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET
D'OCCUPATION D'IMMEUBLE - 9316-5363 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeuble à intervenir entre Ville de Laval et 9316-5363 Québec inc. concernant l'installation d'un marqueur d'ambiance ayant pour



titre «La Forêt Renversée»;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-3298)

À 9 h 31, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

M. Sylvain Déry, greffier adjoint par intérim substitut